

Code de vie des participants

Camp de jour de Saint-Hubert

Ce code de vie est un guide qui s'adresse autant aux enfants qu'aux animateurs et aux parents. L'objectif premier d'un code de vie est d'assurer le plein épanouissement personnel et social de l'enfant. Il établit par écrit les principes et règlements fondamentaux faisant transparaître les valeurs du camp de jour, assurant ainsi un engagement et un comportement respectueux des gens afin que tous puissent vivre dans l'harmonie.

Comportements inadmissibles

Comportements ou gestes à caractère violent

Comportements ou gestes inappropriés

Bousculades ou tiraileries

Paroles ou gestes irrespectueux

Projectiles (cailloux, branches, etc.)

Refus d'écouter les consignes du personnel

Bataille, intimidation

Vandalisme (non-respect du matériel, du mobilier, des espaces de jeux, etc.)

Flânerie



Étapes d'intervention

Toute personne qui ne respecte pas un ou plusieurs de ces comportements est sujet à un avertissement verbal des animateurs(trices) et devra réparer son geste. Après trois avertissements, une rencontre avec la personne fautive, les parents (si la personne qui a reçu l'avertissement est un enfant) et le personnel du camp de jour aura lieu pour déterminer la meilleure stratégie pour adresser la situation, incluant la suspension de l'individu.

Signature de l'enfant

Signature du parent



SAINT-HUBERT
DE-RIVIÈRE-DU-LOUP